

# Logement communal attend famille avec enfants

**Pour attirer de nouveaux habitants au village, le conseil municipal avait acté la construction d'un logement communal de 90 m<sup>2</sup> avec du terrain dédié à la location. Rencontre avec le maire, Stéphane Deconinck, pour faire le point sur le projet.**

**A**u hameau de Saint Aubanet, un logement communal de 90 m<sup>2</sup>, trois chambres, un séjour cuisine, une salle de bains, une terrasse et 1 300 m<sup>2</sup> de terrain dans un environnement forestier, préservé mais non isolé puisque deux autres maisons ont été construites à côté, attend preneur. Le toit est plat et végétalisé et les panneaux du chauffe-eau solaire y sont installés, le chauffage se fera par un poêle à granulés.

Cette maison doit être livrée pour la fin de l'été 2022. Stéphane Deconinck maire de la commune espère l'arrivée d'une famille avec enfants. Il revient sur ce qui a motivé ce projet. L'opportunité d'achat de la parcelle début 2020 a permis d'envisager la construction du logement mais

pour quelle raison dans ce hameau où vivent onze personnes à l'année et ce village de 87 âmes ? « Justement, explique l'édile, je suis préoccupé par l'avenir du village qui a pratiquement autant de résidences secondaires que principales et la pression foncière dans le village ancien ne permet pas à des jeunes couples de s'installer. On compte huit enfants seulement que les parents mènent à l'école de Curnier (NDLR, RPI avec Sahu-ne) ».

**Un projet de 250 000 € HT**

Un autre argument est la pénurie sur ce territoire de logements locatifs. Pour rappel, si au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle le village de Montaulieu comptait plus de 250 habitants, il a bien failli dans les années 60 être rayé de la carte si des amis artistes parisiens n'avaient eu un coup de cœur pour ce village situé à une vingtaine de minutes de Nyons par la D94 puis la D501 qui ne va nulle part ailleurs. À 550 m d'altitude,



**Le maire, Stéphane Deconinck, devant le logement communal qui sera terminé pour la fin de l'été 2022.**

perché au sommet d'un mont escarpé, le village, est adossé à la montagne de L'Ubac qui culmine à 937 m, protégé à l'Est par la montagne de l'Aiguillette, 771 m, et à l'Ouest par la montagne d'Autruche, 965 m.

Le conseil municipal a donc adopté ce projet à l'unanimité. Le montage financier est

simple : le coût de l'opération se monte à 250 000 € HT avec une dotation de l'état par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), une aide de la Région AuRA, un emprunt de 80 000 € sur 10 ans qui sera remboursé par le loyer et le reste en autofinancement. « Nous avons un bas de laine

en prévision » dit en souriant le maire. Des difficultés pendant la construction ? « Pas vraiment hormis la pente du terrain qui a nécessité une étude géologique de sol par sécurité ». Le cabinet d'architecte et les entreprises sont toutes du Nyonsais ou des Baronnie.

**Patricia BILCOQ**